

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 06 novembre 2000 à 20:00 heures à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor se tient une séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor à laquelle sont présents Madame la Conseillère Jeannine Patry, Messieurs les Conseillers Alain Mathieu, Victor Bernard, Christian Roy et Jacques Bolduc formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Était absent: Monsieur Pierre Tardif.

Le Secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire dit une prière et souhaite le bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

190-2000 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que l'ordre du jour de la présente
session est adopté tel que présenté.

ADOPTE

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS VERBAUX

Proposé par Monsieur Victor Bernard,
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,

Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que le procès-verbal de la session du 02
octobre 2000 et de la séance spéciale du 23 octobre 2000
sont adoptés tels que présentés.

ADOPTE

Monsieur Marc Bélanger, Secrétaire-trésorier, demande
aux membres du Conseil de remplir leur déclaration des
intérêts financiers.

RAPPORT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Encore une fois cette année, c'est par le biais du
journal Vic-Action, qu'il me fait plaisir de présenter
à la population un rapport sur la situation financière
de notre municipalité.

LES ETATS FINANCIERS 1999

Le rapport financier au 31 décembre 1999 nous informent
que la Municipalité de Saint-Victor a encaissé la somme
de 2 136 975 \$ en revenus et a autorisé des dépenses de
2 009 278 \$ entraînant un surplus de 127 697 \$.

LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ANNEE 2000

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Victor a adopté
le 13 décembre 1999 un budget autorisant des dépenses
de 2 068 611 \$ pour l'année 2000.

REALISATIONS 2000

Au moment où j'écris ces lignes, il semblerait que le dossier du parc industriel soit sur le point de se concrétiser. Le pavage des Rues de l'Anse, Cliche, Houle et la réfection d'une partie du Rang 3 Nord ont apporté une nette amélioration pour la circulation. Egalement, la municipalité a été présente dans différents domaines tels: le C.L.D., Les Fêtes du 150 ième, Les Loisirs, les Festivités Western, la maison de jeunes, le C.D.I., Cambi, le Journal Vic Action, la M.R.C. ainsi que la bibliothèque.

PREVISIONS 2001

En premier lieu, nous étudierons le programme des infrastructures afin de pouvoir réaliser des travaux nécessaires à l'amélioration du système routier de notre municipalité. Des projets entourant l'aménagement d'un parc municipal seront également élaborés. De concert avec la Société du Patrimoine de St-Victor et le C.L.D., l'étude et la mise en place d'un circuit touristique devraient être réalisés pour les Fêtes du 150 ième. L'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens et le développement autant social qu'économique demeurent notre priorité.

En terminant j'aimerais remercier les secrétaires, les employés municipaux et vous tous membres de différents comités ou organismes, qui travaillez au mieux-être de notre collectivité. Enfin, un grand merci aux membres du Conseil pour leur travail assidu et leur collaboration pour mener à bien les orientations prévues pour la prochaine année.

**JEAN-PAUL BERNARD
MAIRE**

192-2000 **DISTRIBUTION DU RAPPORT DU MAIRE**

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Christian Roy,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que le rapport du Maire soit
distribué gratuitement à toutes les adresses
civiques de la Municipalité de Saint-Victor,
soit par le Vic-Action dans le Publi-Sac.

ADOPTE

193-2000

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - ASSOCIATION DES
PERSONNES HANDICAPÉS DE LA CHAUDIÈRE**

ATTENDU la demande d'aide financière pour
l'Association des personnes handicapées de la
chaudière.

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera
pour un montant de 25,00 \$ en guise de contribution
comme aide financière à l'Association des personnes
handicapés de la Chaudière.

ADOPTE

194-2000

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - REGROUPEMENT DES DIABÉTIQUES

ATTENDU la demande d'aide financière du regroupement des diabétiques.

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera
pour un montant de 50,00 \$ en guise d'aide financière
pour le regroupement des diabétiques.

ADOPTE

195-2000

CONFIRMATION DE CONTRAT - CENTRE CANIN LACHAPELLE

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Christian Roy,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor confirme
qu'elle maintient son contrat de service avec Centre
Canin Lachapelle.

ADOPTE

196-2000

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE - T.C.S.V.

ATTENDU la demande d'aide financière de T.C.S.V. pour
une aide financière.

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Christian Roy,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera
à leur campagne de financement pour un montant de 800,00
\$.

ADOPTE

197-2000 **AUTORISATION POUR SIGNATURE DE CONTRAT**

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Christian Roy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor consent une servitude dans le projet de la Ferme C.A. Champagne et que le Maire, Monsieur Jean-Paul Bernard, et le Secrétaire-Trésorier, Monsieur Marc Bélanger, sont autorisés à signer tous les documents nécessaires pour la dite servitude.

ADOPTE

198-2000 **AUTORISATION POUR SIGNATURE DE CONTRAT**

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater Marc Bélanger, Secrétaire-trésorier, de signer tous les documents nécessaires pour faire la location d'un système radio pour les incendies et travaux public clé en main forfait tout inclus tel qu'indiqué dans la soumission de la Compagnie Clearnet, au montant de 1 122,45 \$

ADOPTE

199-2000 **ACCEPTATION DES PREVISIONS BUDGÉTAIRES**

Proposé par Monsieur Victor Bernard,
Secondé par Monsieur Christian Roy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor approuve les prévisions budgétaires pour l'exercice se terminant le 30 juin 2001 du Services Loisirs et Tourisme Saint-Victor. La municipalité contribuera pour un montant de 55 701 \$ pour l'exercice financier de 2001.

ADOPTE

200-2000

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT DE TAXE

Le Conseiller, Monsieur Alain Mathieu, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente aux fins de décréter le taux de la taxe foncière et les tarifs de compensation applicable à l'année financière 2001 de la Municipalité de Saint-Victor.

ALAIN MATHIEU
CONSEILLER

ADOPTE

201-2000

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT POUR FERMETURE DE CHEMIN

La Conseillère, Madame Jeannine Patry, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente aux fins de dispenser la Municipalité de Saint-Victor d'ouvrir et d'entretenir un chemin conduisant seulement à des propriétés inhabitées, entre

le 10 janvier 2001 et le premier avril 2001, soit la partie du Rang 4 Sud entre les lots 426 et 436 inclusivement du cadastre de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring.

JEANNINE PATRY
CONSEILLÈRE

ADOPTE

202-2000

ENTRETIEN DU RANG 7 DE LA ROUTE ST-EPHREM

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
Secondé par Monsieur Christian Roy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor accepte d'entretenir, à ses frais, la Route Saint-Ephrem (à Barthel) dans les limites de la Municipalité de Saint-Ephrem aux conditions que la Municipalité de Saint-Ephrem fasse le déblaiement par souffleur à neige, sur une distance de 3 arpents jusqu'au « ruisseau » lorsque nécessaire et aussi l'entretien complet du chemin du Rang 7.

ADOPTE

203-2000

PROJET DE SUBDIVISION - CATHERINE RODRIGUE ET JIMMY CLOUTIER

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 211 pour créer le lot 21-45 du cadastre de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring préparé par l'arpenteur géomètre, Monsieur Jean Bisson, le 07 août 2000 sous le numéro 3582 de ses minutes. Monsieur Marc Bélanger, Secrétaire-trésorier, est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTE

204-2000 **NOMINATION DES MEMBRES - COMITÉ C.C.U.**

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor nomme des membres pour former un Comité Consultatif d'Urbanisme à Saint-Victor.

Les membres sont Jean-Paul Bernard, Gilbert Veilleux, Nelson Bolduc, Fernande J. Boucher, Jeannine Patry et Christian Roy.

ADOPTE

205-2000 **REPRESENTANT SUBSTITUT - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que Monsieur Alain Mathieu soit nommé représentant substitut pour la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTE

206-2000

REPRESENTANT ADJOINT RESPONSALBE BIBLIO MUNICIPALE

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Christian Roy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que Madame Noelline Jacques est nommé
représentante adjointe comme responsable de la
Bibliothèque Municipale de Saint-Victor.

ADOPTÉ

207-2000

DEMANDE A HYDRO-QUÉBEC - POSE DE TROIS (3) LUMINAIRES

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor demande à
Hydro-Québec de bien vouloir venir faire l'installation
de trois (3) luminaires, sur la Rue Industrielle-Nadeau,
comme sur le plan ci-annexé à la résolution.

ADOPTÉ

208-2000

RENOUVELLEMENT EMPRUNT

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor accepte
l'offre qui lui est faite de la Caisse Populaire Saint-
Victor pour son emprunt au montant de 287 700 \$ par

billets en vertu du (des) règlement(s) numéro(s) 314-94 (314-95) au prix de 100.00000 et échéant en série 5 ans somme suit :

11 900 \$	6,49 %	17-11-2001
12 700 \$	6,49 %	17-11-2002
13 500 \$	6,49 %	17-11-2003
14 300 \$	6,49 %	17-11-2004
235 300 \$	6,49 %	17-11-2005

Que les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

ADOPTE

209-2000 **RENOUVELLEMENT EMPRUNT**

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor se propose d'emprunter par billets un montant total de 287 700 \$ en vertu du règlement d'emprunt numéro 312-94 (314-95).

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le (les) règlement(s) en vertu duquel (desquels) ces billets sont émis.

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
Secondé par Monsieur Christian Roy,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, ce qui suit :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE les billets seront signés par le maire et le secrétaire-trésorier ou trésorier;

QUE les billets seront datés du 17 novembre 2000;

QUE les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

1.	11 900 \$
2.	12 700 \$
3.	13 500 \$
4.	14 300 \$
5.	15 300 \$

Après 5 ans 220 000 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la municipalité doit émettre par billets pour un terme plus court que le terme prévu dans le (les) règlement(s) d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

- 5 ans (à compter du 17 novembre 2000), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le (les) règlement(s) numéro(s) 312-94 (314-95) chaque emprunt

subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

ADOPTE

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
Secondé par Madame Jeannine Patry,

Et résolu, à l'unanimité des l'unanimité des
membres du Conseil, d'autoriser le Maire, Monsieur Jean-
Paul Bernard, à signer le contrat de création
d'Armoiries officielles et distinctives pour la
Municipalité de Saint-Victor, pour un montant de 1
750,00 \$.

ADOPTE

211-2000

LES COMPTES

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Christian Roy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, d'approuver pour paiement les comptes
suivants :

1072	Lou-tec	5	469,67	\$
1074	Hercule Fortin Inc.		264,44	\$
1075	Québectel		24,47	\$
1076	Féd. Québécoise Municipalités		569,37	\$
1077	Hydro-Québec	1	071,38	\$
1078	Hydro-Québec		512,82	\$
1081	Daniel Cliche, Avocat		172,54	\$
1082	Téléphone St-Victor		694,72	\$
1083	Impression de Beauce		257,66	\$
1084	Hydro-Québec		432,51	\$
1085	Québectel Mobilité		179,99	\$
1086	M.R.C. Robert-Cliche	2	749,12	\$
1098	Hydro-Québec	1	708,81	\$
1099	Hydro-Québec		367,45	\$
1100	Hydro-Québec	2	430,24	\$
1108	Christian Jacques		812,25	\$
1117	Québectel		48,23	\$
1128	Gilbert Veilleux, Camionneur		885,69	\$
1129	Fleuriste Colette Gosselin		34,51	\$
1130	Garage Bizier Inc.		72,00	\$
1131	Garage Irenée Groleau		76,00	\$
1132	Armand Lapointe Equipement		31,90	\$
1133	Débosselage et Peinture	1	063,97	\$

1134	Excavations André Gosselin	5	507,39	\$
1135	Vêtements profession		23,01	\$
1136	Hydro-Québec	1	182,24	\$

1138	Québectel		18,35	\$
1139	Béton St-Ephrem		92,75	\$
1140	Transport Couture Fils		74,88	\$
1141	Garage Marc Bureau		29,85	\$
1142	Soudure Mobile 2000		206,67	\$
1143	Les Camions Gilbert		276,06	\$
1144	Veilleux et Fils		108,81	\$
1145	Formiciel		74,27	\$
1146	Hebdo Régional Beauce		386,48	\$
1147	Signabec		243,22	\$
1148	Alliance co-op	3	335,22	\$
1149	Beauce Auto Acces.		35,32	\$
1150	Magasin Coop		357,01	\$
1151	Pitney Bowes		67,23	\$
1152	Publi-Sac		35,63	\$
1153	Garage Gilles Roy		136,56	\$
1154	Extincteurs Kaouin		77,07	\$
1155	Beauce Peinture Prof.		220,32	\$
1156	Téléphone St-Victor		701,68	\$
1157	Poulin Excavation	1	343,72	\$
1158	DEBB		79,31	\$
1159	Praxair		233,66	\$
1160	Ent. Steeve Couture	10	717,26	\$
1161	Vertdure		100,61	\$
1162	Ateliers FLPH		752,18	\$
1163	Impression de Beauce		257,66	\$
1164	Yves Laplante, Urb.	2	242,99	\$
1165	Christian Jacques		519,09	\$
1166	Ind. ciment Guadeloupe		282,68	\$
1167	Elyps		120,78	\$
1168	Clearnet		594,68	\$
1169	Denis Roger Ltée	1	920,35	\$
1170	Bureautique Guy Drouin		176,85	\$
1171	Biolab		521,64	\$
1172	Fecteau et Frères		13,80	\$
1173	Commerçants Chaudière		10,26	\$
1174	Sifto Canada Inc.	5	804,43	\$
1175	Les Consultants F.B.G.	15	510,92	\$
1176	Supérieur Propane		480,94	\$

1177	Déflex	8,32	\$
1178	Centre Electrique	178,68	\$
1179	Garage Alain Bolduc	3 541,05	\$
1180	Les Pneus Beaucerons	6 958,32	\$
1181	Centre Camion Amiante	7 195,08	\$
1182	John Meunier	167,13	\$
1183	Feuillet Paroissial	125,00	\$
1184	Christian Roy	20,00	\$
1185	Trajectoir 150	150,00	\$
1186	Maison des Jeunes	3 000,00	\$

ADOPTE

212-2000

LEVÉE DE LA SEANCE

Proposé par Monsieur Christian Roy,
 Secondé par Monsieur Alain Mathieu,
 Et résolu, à l'unanimité des membres du
 Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTE

LE MAIRE

LE SECRETAIRE TRESORIER

JEAN-PAUL BERNARD

MARC BELANGER

